# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE RHONE-ALPES (Tél. 37-20-56)
(AIN, ARDECHE, DROME, HAUTE-SAVOIE, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE)
*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.*
C. C. P. : LYON 9.430-12

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

27 Mars 1961


2ème Supplément au Bulletin N° 6 de Mars 1961

## AVERTISSEMENTS

TAVELURES: Sur pommier et poirier dans les seules régions déjà visées par le dernier bulletin, le traitement conseillé par ce bulletin sera renouvelé au bout de 15 jours environ après la première application; il se placera à la chute des pétales sur poirier, avant ou après la floraison sur pommier. Dans les autres régions où la maladie n'a pas évolué, attendre un bulletin ultérieur.

## INFORMATIONS

### ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER: Bien que le temps paraisse défavorable à la maladie, il est nécessaire de poursuivre les traitements prévus par le bulletin N° 6 de mars 1961.
HOPLOCAMPE DU POIRIER: Dans les localités où des attaques de cet insecte ("ver cordonnier" quelquefois confondu avec le carpocapse) ont été constatées ces dernières années, appliquer à la chute des pétales un des produits prévus dans le bulletin précédent pour lutter contre l'hoplocampe des prunes.
XYLEBORE: Les sorties d'adultes ayant été interrompues par le froid, il est encore possible d'appliquer le traitement indiqué par le bulletin précédent.
CHENILLES DEFEUILLANTES (cheimatobie, hibernie, tordeuses diverses) et
CHARANCONS DU FEUILLAGE: Dès l'apparition des premiers insectes ou la constatation des premiers dégâts, appliquer un traitement à l'arséniate de plomb (80gr/hl d'arsenic pur) ou au D.D.T. (100gr/hl de matière active).

### PETITS FRUITS

MALADIES DU FRAMBOISIER: En raison de la croissance du végétal, poursuivre les traitements anticryptogamiques qui seront dès maintenant utiles à la fois contre le didymella et l'anthracnose.

### VIGNE

ACARIOSE & ERINOSE: Pendant ou peu après le débourrement, appliquer un traitement au soufre micronisé mouillable (2kg/hl) ou à la bouillie sulfocalcique (5l.par hl d'eau). Ce traitement ne constitue qu'un complément du traitement d'hiver (voir bulletin N° 5 de février 1961) et ne peut assurer à lui seul une efficacité totale.
VERS GRIS: Les premières attaques sont constatées. Dans les vignes attaquées, appliquer une pulvérisation au D.D.T. (600 à 800gr d'un produit à 50% de D.D.T.), ou déposer le soir au pied des ceps, des appâts contenant, pour 100kg de son:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| soit H.C.H., | quantité contenant | 1kg | de matière | active |
| soit Aldrine, | " " | 2kg | " | " |
| soit Chlordane liquide, | " " | 5kg | " | " |

avec la quantité d'eau nécessaire pour "friser" le son.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux: A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles:P.LATARD